

**Calendrier de l'avent des adhérents 2022
REGLEMENT DU TIRAGE AU SORT**

ARTICLE 1 : Organisation

Le GIE Gesec, inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de Tours sous le n°780 110 615, et dont le siège est 14 Rue des Granges Galand, 37551 Saint-Avertin organise un jeu concours du 01/12/2022 au 24/12/2022.

ARTICLE 2 : Principe du jeu - Tirage au sort

Le participant au jeu devra se rendre sur le site www.noel.gesec.fr pour pouvoir accéder au jeu. Il devra renseigner ses coordonnées (nom, prénom, société et adresse mail professionnelle) pour chaque quiz et concours photos.

Des lots récompenseront les participants tirés au sort parmi les bonnes réponses aux quiz, ainsi que les participants choisis par les organisateurs du jeu pour les concours photos.

Un seul gagnant par entreprise et par case (sauf si peu de participations sur celle-ci).

Le tirage au sort aura lieu le **3 janvier 2023**.

ARTICLE 3 : Participation

Ce jeu est ouvert aux dirigeants et salariés des entreprises adhérentes du Gesec. Il est sans aucune obligation d'achat. La participation à ce jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

ARTICLE 4 : Lots

10 goodies GRDF (valeur unitaire < 10€)

Goodies DAIKIN (valeur unitaire < 10€)

Goodies Objectif 54 (valeur unitaire < 10€)

Goodies Viessmann (valeur unitaire < 10€)

Goodies GESEC (valeur unitaire < 10€)

ARTICLE 5 : Attribution des lots

Les gagnants seront informés des résultats par courriel dans un délai d'un mois maximum suivant le tirage au sort. Les lots attribués ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'un échange contre des valeurs en monnaie, d'autres lots (même de valeur inférieure), ou toute autre contrepartie de quelque nature que ce soit. Les lots seront envoyés par courrier aux gagnants au plus tard le 15 février 2023.

ARTICLE 6 : Responsabilité

Les organisateurs se réservent la possibilité, si les circonstances le justifient, d'annuler, reporter, écourter ou modifier le jeu ou encore, de remplacer un lot par un autre lot de même valeur, sans que leur responsabilité ne soit engagée de ce fait. Le GIE Gesec se réserve également la possibilité de modifier toute date et/ou heure annoncée quant au tirage au sort en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté.

Fait à St Avertin, le 01/12/2022



gesec
UNIS POUR ÊTRE UNIQUE
12-14 rue des Granges Galand
90132 - 37551 Saint-Avertin
02 47 27 70 60 - infos@gesec.fr
www.gesec.fr
Groupement d'intérêt économique
780 110 615 RCS TOURS - N° TVA : FR 21780110615